

**OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE
CASTRES - MAZAMET – 15 RUE AMIRAL GALIBER - 81104 CASTRES Cedex**

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 16 octobre 2023 à 14h30

Délibérations de : 1 à 14

Présents : 16

Pouvoirs : 4

Votants : 20

Etaient présents :

Mesdames Baya ALGAY, Viviane DUPUY, Claudine HAUSER, Angéline BLANC, Jeanine CAYSSEL, Nadezda BONNIEU, Catherine MOSKALYK, Tatiana COFFIE, Catherine FARRENQ, Flavie ROUANET.

Messieurs Pascal BUGIS, Xavier BORIES, Rinaldo PUGLISI, Daniel LACOMBE, Bernard AUDOURENC, Christophe SENTOLL.

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Monsieur Vincent COLOM à Monsieur Pascal BUGIS,
Madame Geneviève AMEN à Madame Catherine FARRENQ,
Madame Marie Claude FAURE à Monsieur Xavier BORIES,
Monsieur Serge SERIEYS à Madame Viviane DUPUY.

Étaient excusés :

Monsieur Stéphane AYMARD,
Madame Janine BARENS,
Monsieur Christian NOCAUDIE.

Participaient également à la séance :

Madame Florence SANS, Directeur général
Madame Louise DE SENA, Secrétariat de Direction
Monsieur Frédéric MARC, Réhabilitation
Madame Stéphanie BENOIT, Comptabilité
Madame Béatrice JEA, Ressources Humaines
Madame Sonia BAEZ, représentant le Comité d'Entreprise
Monsieur ANTOINE (DDT), représentant Monsieur le Préfet

REÇU EN PREFECTURE

le 25/10/2023

Application agréée E-legalite.com

**1. DESIGNATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - REMPLACEMENT D'UN
MEMBRE DEMISSIONNAIRE**

Le Conseil Régional Action Logement Occitanie (CRAL) s'est réuni dans sa nouvelle composition le 7 juillet 2023.

A cet effet, il a procédé à la désignation de son représentant permanent appelé à siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet, en la personne de Madame Tatiana COFFIE, Membre du CRAL Occitanie, en remplacement de Madame Alexia CAILLOUX.

Le Conseil d'Administration prend acte de cette désignation.

.....

Le Président soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération à compter de sa date de réception par le contrôle de légalité.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à CASTRES, le 16 octobre 2023.

Le Président,
Pascal BUGIS



REÇU EN PREFECTURE

le 25/10/2023

Application agréée E-legalite.com